

La plage de Mar-Vivo, ce "trop" petit coin de paradis

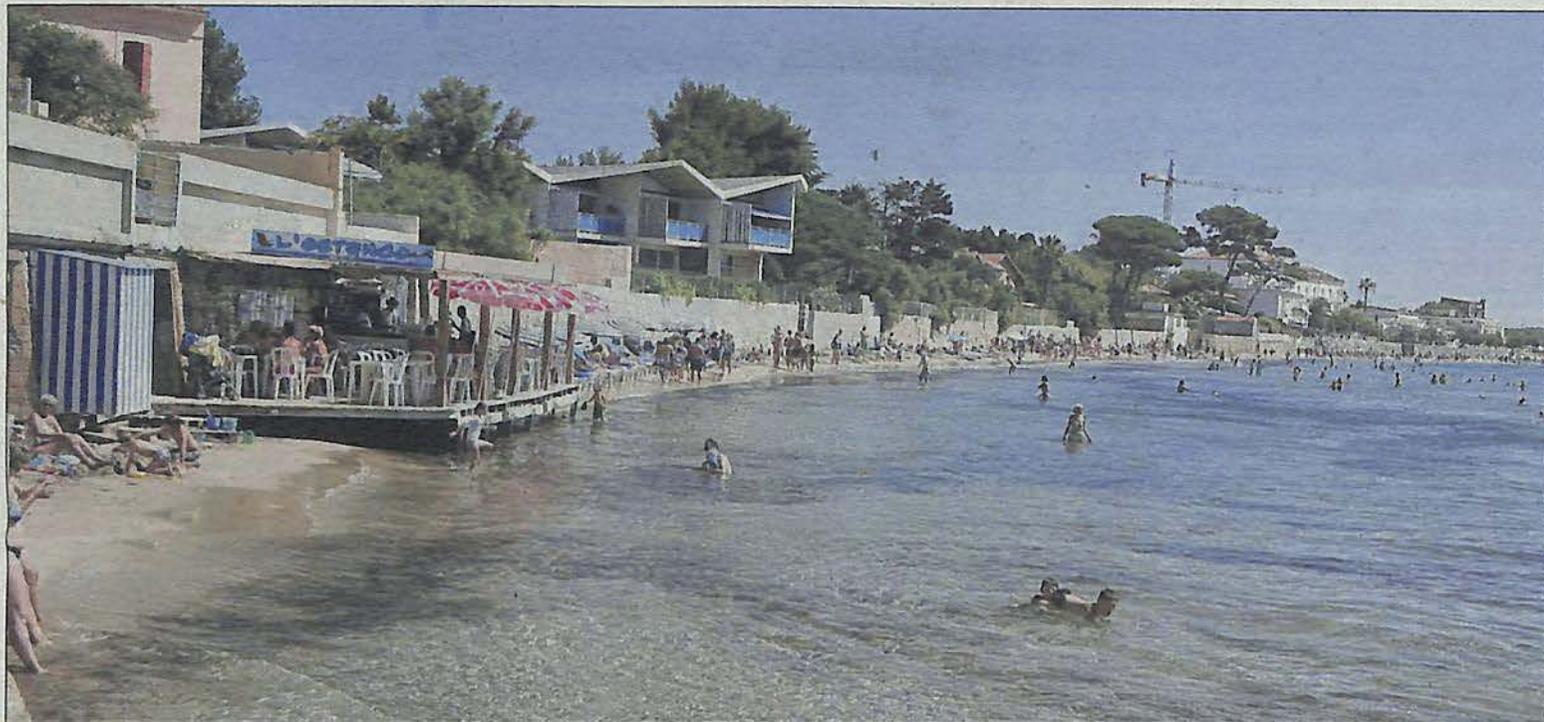
Un restaurant les pieds dans l'eau, des transats aussi... et de rares places où poser sa serviette. La nature est parfois dure avec les estivants. Pour certains pourtant, il existe des solutions

Ah l'été sur la plage de Mar-Vivo... Ce petit, voire très petit, coin de paradis tant apprécié des vacanciers. Des habitués qui reviennent tous les ans pour la plupart, attirés par cette belle place au soleil. Seulement, certains étés comme actuellement, les places sont rares. « Nous sommes certes ici victimes de l'érosion internationale, mais la largeur de sable disponible varie aussi beaucoup en fonction de la météo », explique Hervé Forset, l'emblématique gérant de L'Estanco Beach, ce pittoresque restaurant de plage, qui participe largement à l'ambiance « farniente » des lieux, depuis quelques dizaines d'années. Si, en juin, il y avait là de quoi étaler beaucoup de serviettes, un méchant coup d'est est survenu début juillet a chassé le sable à quelques dizaines de mètres dans la mer. Et vu les prévisions, il y a peu de chance que la tendance s'inverse avant la fin de l'été.

Du coup, les estivants doivent se satisfaire de moins de 2 ou 3 mètres sur la majeure partie de la côte, et entre 5 et 8 mètres en de rares endroits.

« Comment faire ? »

Hervé Forest fait aussi dans la location de matelas, nécessaire à la rentabilité de son établissement. Mais en ce moment, il ne peut aligner qu'une seule rangée de transats au lieu de deux. « Et encore, l'eau arrive en dessous. » Pour compenser la perte de plage et « un mois de juillet plutôt morose », il s'est permis, depuis le début du



Pour Hervé Forest, le gérant de L'Estanco (ci-contre), il est loin le temps où il y avait même de la place pour jouer au volley-ball sur la plage de Mar-Vivo.

(Photos Mélissa Chesi)

mois, de disposer des matelas quelques mètres au-delà de sa surface autorisée... Résultat : il a reçu une amende de la part de la DDTM⁽¹⁾, venue récemment lui rendre visite... « Mais comment faire ? Je ne vais quand même pas envoyer balader mes clients ? » Alors il a eu une idée : « J'ai proposé à la mairie de faire venir une pelleuse qui prendrait du sable dans l'eau, juste au bord, et le remonterait au niveau des transats. » Demande refusée : les services compétents craignent que cela modifie les courants.

L'autre option serait, selon lui, de restaurer l'enrochement réalisé à 30 mètres au large il y a quelques années, aujourd'hui presque invisible. Ce brise-lame avait le mérite de retenir les vagues par gros temps et d'épargner la surface de plage exploitable... Mais, là encore, des considérations écologiques et économiques semblent éloigner cette possibilité, qui ferait pourtant les affaires de ce restaurateur... et des touristes.

1- Direction départementale des territoires et de la mer.

